

N/REF : 22/04/2026 15H14 C:026163 I:33573
V/REF : 2129715
V/Email reçu le Mercredi 22/04/2026 à 15H14

CITYA COLLET BEILLON

**12 AVENUE ALSACE LORRAINE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE SAINT CHARLES
4 RUE JEAN VEYRAT
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 25 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 RUE JEAN VEYRAT - GRENOBLE - MME FRADET 06 42 10 43 91
5EME ETAGE
MME DAVIS : 06 88 67 26 97
M. BORDEL : 06 70 03 11 08

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHER LES DESCENTES D'EAUX PLUVIALES DES TERRASSES
LA SOCIETE JFA MISIONNÉE POUR UN DEGAT DES EAUX DANS L'APPARTEMENT
INDIQUE DANS SON RAPPORT CI JOINT QU'IL FAUT DEBOUCHER LES DESCENTES EP
DES TERRASSES COMMUNICANTES

Donneur d'ordre : Mme J. LESCENE

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 27/04/2026 A 08H30
VERIFICATIONS DES TERRASSES DU 5E ÉTAGE
PRÉVOIR DE PRÉVENIR MONSIEUR BORDEL POUR ACCES A SA TERRASSE AFIN DE
VÉRIFIER LA COLONNE PRÉVOIR PASSAGE CAMÉRA SUR DEUX COLONNES EP.
SUSPICION DE PROBLEME DE PENTE AU NIVEAU DE LA TERRASSE DE FRADET

LE 17/07/2026 A 13H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.BORDEL
AUCUNE COLONNE PRÉSENTE SUR LE BALCON
JUSTE UNE ÉVACUATION EN FAÇADE
CETTE ÉVACUATION SE TROUVANT A ENVIRON 2 CM AU DESSUS DU NIVEAU DE LA
DALLE CE QUI PROVOQUE LA STAGNATION DE L'EAU SOUS LES DALLES
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 24/07/26 A 18H51 JLESCENE@CITYA.COM
AS LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 29/04/26 A 11H58 MME J. LESCENE
BONJOUR

MERCI DE NOUS DONNER VOTRE ACCORD POUR PASSAGE CAMERA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41	29,41
1,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 27/04	1	68,75	103,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Curage le 17/07	3	68,75	103,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise(s) en oeuvre véhicule spécialisé	1	40,63	40,63
TOTAL H.T.				276,28
T.V.A. a 10,00%				27,62
TOTAL T.T.C.En EURO				303,90

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN